



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



03106149

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 07 -10- 2003

Pr le Greffier

Dénomination : **S.A. STRALCO INDUSTRIE**

Forme juridique : Société anonyme

Siège Rue des Poiriers, 9 à 5030 Gembloux

N° d'entreprise : 0472363769

Objet de l'acte : **Représentation**

Extrait du procès verbal dressé par le notaire Patrick Linker, de Jumet, le vingt-deux septembre deux mil trois, enregistré au second bureau des hypothèques à Charleroi, le vingt-trois septembre suivant, volume 295, folio 04, case 02, rôle deux, renvoi sans, reçu vingt-cinq euros (25,00 €) (signé) pour l'inspecteur principal, l'assistante des finances Demarcq

L'assemblée a décidé de remplacer l'article 19 des statuts par le texte suivant : « La société est représentée, y compris dans les actes et en justice, par deux administrateurs agissant conjointement ou par un administrateur délégué agissant seul;

Ces signataires n'ont pas à justifier vis-à-vis des tiers d'une décision préalable du conseil d'administration

En outre, elle est valablement engagée par des mandataires spéciaux dans les limites de leur mandat »

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2003 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature